

AVIS DE COURSE
SUPER SÉRIE SPORTS EXPERTS présentée par AUDI
22, 23 décembre 2018
Équipe de compétition de ski St-Sauveur

Épreuves	Slalom Dames : 22, 23 décembre 2018 Heure de départ : 10h15 chaque jour Piste : Nordique Codex 22 décembre : 5398 23 décembre : 5399
Endroit	Sommet Saint-Sauveur, Québec
Organisation	Équipe de compétition de ski St-Sauveur, Ski Québec Alpin (SQA)
Sanction	Calendrier des courses FIS 2018-2019
Admissibilité & Règlements	Les règlements de la FIS, de Alpine Canada Alpin et de Ski Québec Alpin seront observés
Frais d'inscription	70\$ CAD par course (55\$ USD), incluant le billet de remontée et les taxes. Payable en argent comptant, chèques de voyage ou par chèque d'équipe en dollars canadiens à l'ordre de <i>Équipe de compétition de ski St-Sauveur</i> . Les chèques personnels seront refusés. Les entraîneurs sont tenus de payer pour l'ensemble de leur équipe.
Date limite d'inscription	Mercredi 19 décembre 2018 à 23h59 (RIS 604.1.1)
Inscription	Athlètes du Québec seulement : inscriptions via le site Web de SQA http://www.skiquebec.qc.ca au plus tard 14 jours avant le début de l'événement. Autres athlètes : inscriptions sur formulaire FIS seulement par courrier électronique à sqa@skiquebec.qc.ca Inscription et paiement : 16h30 à 18h45, 21 décembre 2018 à la salle VIP du chalet Avila (500, chemin Avila, Piedmont, QC J0R 1K0)

Dossards	Un dépôt de \$100 par équipe doit être versé au moment de l'inscription, remboursable au retour de tous les dossards de l'équipe. Aucun remboursement aux équipes des gagnants qui ne se présentent pas à la remise des médailles. (politique de ACA)															
Entraînement	Pour l'entraînement avant le 22 décembre, veuillez contacter le service des ventes de Sommet Saint-Sauveur au 450-227-4671 ou au 514-871-0101 option 2. Les détails relatifs à l'entraînement pendant l'épreuve seront annoncés pendant la réunion des chefs d'équipe.															
Réclamations et protêts	Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de 100\$ CAD (RIS 644.4)															
Réunion des chefs d'équipe	21 décembre 2018, 19h00 à la salle VIP du chalet Avila (500, chemin Avila, Piedmont, QC J0R 1K0) 22 décembre 2018, endroit et heure à confirmer à la réunion des chefs d'équipe du 21 décembre															
Tableau d'affichage	Au bas de la piste Nordique															
Remise de prix	Au bas de la piste Nordique, 15 minutes après le dernier coureur le 22 décembre et 15 minutes après le démantèlement le 23 décembre.															
Hébergement	Responsabilité des coureurs et entraîneurs http://www.valleesaintsauveur.com/hebergement-saint-sauveur.html															
Comité de course	<table> <tr> <td>Directeur d'épreuve</td> <td>Hugues Forget</td> <td>skiracingkids@hotmail.ca</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire d'épreuve</td> <td>Nancy Lemieux</td> <td>nlemieux75@gmail.com</td> </tr> <tr> <td>Chef de piste</td> <td>Stéphane Bourget</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ski Québec Alpin</td> <td>Paul St-Hilaire</td> <td>sga@skiquebec.qc.ca</td> </tr> <tr> <td>Délégué technique</td> <td>David Hopper</td> <td>dhopper@bluemetric.ca</td> </tr> </table>	Directeur d'épreuve	Hugues Forget	skiracingkids@hotmail.ca	Secrétaire d'épreuve	Nancy Lemieux	nlemieux75@gmail.com	Chef de piste	Stéphane Bourget		Ski Québec Alpin	Paul St-Hilaire	sga@skiquebec.qc.ca	Délégué technique	David Hopper	dhopper@bluemetric.ca
Directeur d'épreuve	Hugues Forget	skiracingkids@hotmail.ca														
Secrétaire d'épreuve	Nancy Lemieux	nlemieux75@gmail.com														
Chef de piste	Stéphane Bourget															
Ski Québec Alpin	Paul St-Hilaire	sga@skiquebec.qc.ca														
Délégué technique	David Hopper	dhopper@bluemetric.ca														
Information	Hugues Forget 450-848-1752 skiracingkids@hotmail.ca															
Responsabilité	Sommet Saint-Sauveur, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs de l'Équipe de compétition de ski St-Sauveur se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.															

Bienvenue et bonne chance !